

2014-2165
2014-08-21

GROUPE	M	FONGICIDE
--------	---	-----------

MICROTHIOL[®] DISPERS[®]
FONGICIDE ET ACARICIDE
SOUFRE MICRONISÉ MOUILLABLE

COMMERCIAL

GARANTIE: Soufre..... 80,0 %

N° D'HOMOLOGATION 29487
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

CONTENU NET : 2.5 - 25 kg

United Phosphorus, Inc.
630 Freedom Business Center, Suite 402
King of Prussia, PA 19406, USA

1-800-438-6071

PREMIERS SOINS:

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

URGENCE-TRANSPORT

En cas d'urgence chimique: déversement accidentel, fuite, feu, exposition ou accident, appeler CHEMTREC au 1-800-424-9300

PRÉCAUTIONS

DANGERS POUR LES HUMAINS (ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES) ATTENTION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

- Ne pas ingérer. Nocif en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption cutanée. Éviter d'inhaler les poussières ou le brouillard de pulvérisation.
- Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
- Se laver à fond après la manipulation du produit et avant de manger, de boire ou de fumer.
- NE PAS retourner sur les lieux traités ni en permettre l'accès aux travailleurs pendant le délai de sécurité de 24 heures suivant le traitement.
- Nettoyer l'équipement de pulvérisation à fond après l'avoir utilisé.
- Ne pas contaminer l'eau potable, l'eau d'irrigation ou les lacs, cours d'eau et étangs en nettoyant l'équipement ou en jetant les déchets.
- Ne pas épandre ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive.

- Seuls les manipulateurs protégés peuvent pénétrer dans l'aire d'épandage.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

La liste ci-dessous contient des matériaux résistants aux matières chimiques contenues dans ce produit.

Au cours des activités d'application, de nettoyage et de réparation, les applicateurs doivent porter:

1. chemise à manches longues et pantalon long
2. gants résistants aux produits chimiques faits d'un matériau imperméable tel que le polyéthylène ou le polychlorure de vinyle (PVC)
3. bottes de caoutchouc et bas
4. lunettes de protection étanches ou écran facial
5. chapeau
6. respirateur approuvé par le NIOSH pour l'application dans les serres.

Se conformer aux directives du fabricant pour l'entretien et le nettoyage de l'équipement de protection individuelle. En l'absence de telles directives pour les articles lavables, utiliser de l'eau chaude et un détergent. Entreposer et laver l'équipement de protection individuelle séparément des vêtements de la maisonnée.

MICROTHIOL DISPERSS est destiné à la suppression des maladies fongiques et des phytophages (ériophyides) dans les pommes, poires, pêches, cerises douces ou amères, raisins et concombres de serre; des ériophyides de la vigne dans les raisins; de l'oïdium (blanc) dans les pois; et de l'entomosporiose des feuilles et des baies dans les amélanches (petites poires, saskatoons). MICROTHIOL DISPERSS est un fongicide et acaricide granulaire hydrosoluble pouvant être utilisé efficacement dans une grande diversité de fruits, de même qu'à titre de fongicide protecteur pour la suppression de l'oïdium dans les pois. Il convient cependant de noter que les applications de MICROTHIOL DISPERSS sont moins efficaces si elles sont effectuées après l'apparition des symptômes de la maladie.

RECOMMANDATIONS POUR LA SÉCURITÉ DE L'UTILISATEUR

L'utilisateur devrait :

Se laver les mains avant de manger, de boire, de prendre une gomme à mâcher, de fumer ou d'aller aux toilettes. Si ce produit antiparasitaire pénètre dans les vêtements, les retirer immédiatement, puis se laver à fond et mettre des vêtements propres.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Ne pas appliquer ce produit directement sur des habitats aquatiques (lacs, cours d'eau, marécages, étangs, coulées, fondrières des Prairies, marais, réservoirs et terres humides), estuariens ou marins. Ne pas appliquer aux endroits où il existe un risque de ruissellement. Ne pas contaminer l'eau en procédant au nettoyage de l'équipement ou à l'élimination des déchets.

DIRECTIVES D'APPLICATION

APPLICATION TERRESTRE : Appliquer à l'aide de n'importe quel type d'équipement de pulvérisation manuel, dorsal, mécanique ou pneumatique.

MÉLANGE : Verser la quantité requise de MICROTHIOL DISPERSS dans la quantité d'eau indiquée, tout en agitant la solution. MICROTHIOL DISPERSS se disperse instantanément. Nettoyer l'équipement de pulvérisation à fond après l'avoir utilisé.

COMPATIBILITÉ

Ne pas mélanger à des composés dinitrés, au tétradifon ni à des huiles.

MODE D'EMPLOI

Certaines cultures pourraient être endommagées par le soufre dans certaines conditions météorologiques, par exemple par temps très chaud. United Phosphorus, Inc. ne recommande pas l'application de ce produit lorsque la température dépasse 27 °C (à l'ombre) et si on prévoit du temps très humide dans les trois jours suivant la pulvérisation, en raison d'un risque de dommages aux cultures. Les cultures en serre pourraient être plus sensibles aux dommages causés par le soufre, de sorte qu'il est préférable de commencer par appliquer la plus faible dose (ou une dose inférieure aux doses recommandées). Ne pas appliquer sur une culture pour laquelle la sécurité des traitements à base soufre n'a pas été démontrée dans votre localité. Éviter toute dérive de la pulvérisation vers des cultures sensibles au soufre, comme les abricots, les canneberges, les épinards et les poires Anjou. Ne pas appliquer pendant les périodes de calme plat ni lorsque le vent souffle par rafales. Ne pas appliquer sous un soleil intense. Ne pas appliquer si on prévoit de la pluie ou un gel nocturne. La sensibilité des cultures est à son maximum pendant la floraison. Effectuer le traitement lorsque les conditions feront en sorte que la solution pulvérisée sèche sur les plantes.

Ne pas faire plus de 8 applications de ce produit par saison.

Ne pas appliquer pendant les périodes de calme plat ni lorsque le vent souffle par rafales.

Application au moyen d'un pulvérisateur pneumatique : Ne pas diriger le jet au-delà des végétaux à traiter. À l'extrémité des rangs et le long des rangs extérieurs, couper l'alimentation des buses pointant vers l'extérieur. Ne pas appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h dans la zone de traitement (d'après les lectures prises à l'extérieur de cette zone, du côté face au vent).

Ne pas appliquer du haut des airs.

MICROTHIOL DISPERSS ne nécessite aucun agent mouillant ou adhésif. L'utilisation de tels produits pourrait accroître le risque de dommages foliaires par temps chaud. Si les cultures sont destinées à la transformation, consulter le transformateur avant d'appliquer du soufre.

NOTE : Les doses à appliquer sont les doses maximales pouvant être appliquées dans chaque culture. Ces doses peuvent être réduites si l'expérience ou les pratiques locales

montrent que des quantités moindres peuvent être efficaces. Consulter le spécialiste de votre région pour connaître les doses recommandées dans votre secteur.

Se conformer aux recommandations provinciales pour ce qui est du calendrier de traitement et des volumes d'eau. Les tableaux qui suivent tiennent compte d'une application dans un volume d'eau de 3000 L/ha. Ajuster la dose à l'hectare selon le volume d'eau utilisé.

CULTURES LÉGUMIÈRES

Culture	Ravageur	Dose	Directives
Pois	Oïdium / blanc	1,5 kg/ha	Appliquer dès les premiers signes de maladie et répéter à intervalles de 7 à 10 jours si nécessaire. Ne pas appliquer moins de 1 jour avant la récolte.
Concombres (en serre)	Oïdium / blanc	120 g/100 L d'eau	Appliquer dès les premiers signes de maladie et répéter tous les 5 jours si nécessaire. En période de grande chaleur, ne pas appliquer plus de 0,04 kg de MICROTHIOL DISPERSS à l'hectare par application. Ne pas appliquer moins de 1 jour avant la récolte.

CULTURES FRUITIÈRES

Culture	Ravageur	Dose	Directives
Pommes poires	Oïdium / blanc	750 g/100 L d'eau (22,5 kg/ha)	Appliquer selon un calendrier de protection régulier, de la pointe verte au premier traitement postfloral, inclusivement.
	Tavelure	400 - 500 g/100 L d'eau (12 - 15 kg/ha)	Appliquer dans les traitements postfloraux plus tardifs, et ajuster la dose en fonction de la sévérité de la moisissure et de la température. Ne pas appliquer moins de 1 jour avant la récolte.
	Phytoptes (eriophyides)	200 g/100 L d'eau (6,0 kg/ha)	Appliquer dans les traitements d'été. Ne pas appliquer moins de 1 jour avant la récolte.
Pêches	Pourriture brune Taches foliaires Tavelure	750 g/100 L d'eau (22,5 kg/ha)	Appliquer aux stades du bouton rose, de la floraison, de la collerette et postfloral. Appliquer juste avant le ramassage et entre les ramassages si le temps est pluvieux. Appliquer à la chute de la collerette, et de nouveau 10 à 14 jours plus tard.
	Oïdium / blanc	375 à 400 g/100 L d'eau (11,3 - 12 kg/ha)	Appliquer aux stades du bouton rose, de la floraison, de la collerette et postfloral. Appliquer juste avant le ramassage et entre les ramassages si le temps est pluvieux. Appliquer à la chute de la collerette, et de

			nouveau 10 à 14 jours plus tard.
Prunes	Pourriture brune	750 g/100 L d'eau (22,5 kg/ha)	Appliquer aux stades du bouton rose, de la floraison, de la collerette, postfloral et prérécolte. Appliquer juste avant le ramassage et entre les ramassages si le temps est pluvieux.
	Taches foliaires	750 g/100 L d'eau (22,5 kg/ha)	Appliquer aux stades du bouton rose, de la floraison, de la collerette, postfloral et prérécolte. Appliquer juste avant le ramassage et entre les ramassages si le temps est pluvieux.
Cerises douces	Pourriture brune	750 g/100 L d'eau (22,5 kg/ha)	Appliquer selon un calendrier de traitement régulier, de la floraison à juste avant la récolte. Ne pas appliquer moins de 1 jour avant la récolte.
Cerises amères	Pourriture brune	750 g/100 L d'eau (22,5 kg/ha)	Appliquer à la floraison seulement, à la dose recommandée. Ne pas appliquer moins de 1 jour avant la récolte.
	Oïdium / blanc	400 g/100 L d'eau (12 kg/ha)	Appliquer dans les premier, deuxième et troisième traitements postfloraux. Ne pas appliquer moins de 1 jour avant la récolte.
	Phytoptes (eriophyides)	200 g/100 L d'eau (6,0 kg/ha)	Appliquer dans les traitements d'été. Ne pas appliquer moins de 1 jour avant la récolte.
Raisins	Oïdium / blanc	420 g/100 L d'eau (12,6 kg/ha)	Appliquer dans les variétés Agawan, Seneca et Seibel dès les premiers signes de blanc et répéter après 10 jours.
	Ériophyide de la vigne	3,4 kg/ha	Appliquer à la préfloraison, immédiatement après les premiers signes de développement de l'ériophyide de la vigne, puis de nouveau à la mi-saison.
<p>Une couverture complète est requise. Note : Ne pas utiliser sur les variétés Concord, Foch, de Chaunac et Van Buren, ni sur les autres cultivars de raisins sensibles au soufre, en raison du risque de dommages après la floraison.</p> <p>Raisins de table : Ne pas appliquer moins de 1 jour avant la récolte.</p> <p>Raisins de cuve : Ne pas appliquer moins de 21 jours avant la récolte.</p>			

PETITS FRUITS ET BAIES

Culture	Ravageur	Dose	Directives
Amélanches (petites poires, saskatoons)	Entomosporiose des feuilles et des baies	7,5 kg/ha	Appliquer à l'ouverture des premiers boutons floraux, puis à intervalles de 10 à 14 jours tant que la maladie persiste. Ne pas appliquer

			moins de 1 jour avant la récolte. Appliquer dans 100 L d'eau/ha en application terrestre, au moyen d'un pulvérisateur à dos pressurisé.
--	--	--	---

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR LES USAGES SPÉCIAUX INDIQUÉS

Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour le ou les usages spéciaux décrits ci-dessous a été rédigé par des personnes autres que United Phosphorus, Ltd. et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. United Phosphorus, Ltd. ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures figurant ci-dessous. En foi de quoi l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager United Phosphorus, Ltd. de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins des usages décrits ci-dessous.

MODE D'EMPLOI : Pour le contrôle de l'Oïdium / blanc sur les betteraves à sucre

Appliquer 6 kg/ha de MICROTHIOL DISPERSS dans 200-1000 L d'eau par pulvérisation foliaire en utilisant un équipement d'application terrestre. Commencer les applications avant l'apparition de la maladie ou dès que les symptômes apparaissent. Répéter si nécessaire à un intervalle de 21 jours. NE PAS appliquer le jour précédant la récolte.

Zones tampons requises pour la protection des habitats aquatiques

Les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats d'eau douce vulnérables (tels lacs, cours d'eau, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, marais, réservoirs et milieux humides) et des habitats marins ou estuariens vulnérables.

Méthode d'application	Culture	Zones tampons (mètres) requises pour la protection des habitats aquatiques
Pulvérisateur pour grandes cultures	Pois	0
Pulvérisateur pneumatique	Pommes Baies, amélanches Cerises douces Cerises amères Raisins Pêches Poires	5

	Prunes	
--	--------	--

ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, MICROTHIOL DISPERS, fongicide du groupe M. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants à MICROTHIOL DISPERS et à d'autres fongicides du groupe M. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides:

- Dans la mesure du possible, alterner le MICROTHIOL DISPERS ou les fongicides du même groupe M avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à United Phosphorous, Inc. au 1-800-438-6071

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

Microthiol et Disperss sont des marques déposées de United Phosphorus, Inc.